

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALENCIN
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept le vingt-cinq du mois de Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, sous la présidence de Monsieur le Maire, Robert PARISET.

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	19/09/2017
Présents :	16	Date d'affichage :	19/09/2017
Votants :	197	Date de publication :	26/09/2017

PRESENTS : M Robert PARISET – M Bernard JULLIEN – Mme Audrey JULLIEN – Mme Marie DALMAS – Mme Andrée VACHER – M Christian TERSIGNI – Mme Annie-France ATTARD - M Pierre SERTIER — M Martial AUJOLAS - M Georges BERNARD - - Mme Véronique CONTY - M Christophe SOULIER - M Jean-Louis CIANFARANI - Mme Katia GOMES - Mme Vanessa DEVAUX - Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX.

Absents : M Jean FOULIER donne procuration à Mme Vanessa DEVAUX - Mme Félicie CLAUDIN donne procuration à M Robert PARISET - Mme Marilynne REVOLAT - M Régis BONNOT - M François ARPAIA - M Patrick FARAULT donne procuration à Mme Marie DALMAS - M Philippe PORTAL

Mme Audrey JULLIEN a été élue secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h05

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 Août 2017

N° 02	<u>Délibération n° 2017-082</u>	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Assainissement – Année 2016
--------------	--	--

Présentation par le Cabinet Bac Conseils du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Assainissement pour l'année 2016.

Après présentation du rapport, le Conseil Municipal, par

- **18 Voix POUR**
- **0 Voix CONTRE**
- **1 Abstention (M Jean FOULIER)**

⚡ **ADOpte** le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif de la Commune de Valencin pour l'année 2016.

Ce rapport est consultable en mairie.

N° 03	<u>Délibération n° 2017-083</u>	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable– Année 2016
--------------	--	--

Présentation par le Cabinet Bac Conseils du Rapport sur le prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable pour l'année 2016.

Après présentation du rapport, le conseil Municipal, par

- **18 Voix POUR**
- **0 Voix CONTRE**
- **1 Abstention (M Jean FOULIER)**

⚡ **ADOpte** le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable de la Commune de Valencin pour l'année 2016.

Ce rapport est consultable en mairie

N° 04	<u>Délibération n° 2017-084</u>	Temps périscolaires Mise à disposition d'une coordinatrice Convention avec les Francas
-------	---------------------------------	---

Afin de permettre la coordination des temps périscolaires, Il est proposé de renouveler la convention avec les Francas afin de disposer d'une coordinatrice à mi-temps pendant l'année scolaire 2017/2018.

Le Conseil Municipal par :

- **18 Voix POUR**
- **1 Voix CONTRE (M Jean FOULIER)**
- **0 Abstention**

✚ **APPROUVE** le contenu de la convention de mise à disposition d'une coordinatrice pour l'animation des temps périscolaires.

✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention

N° 05	<u>Délibération n° 2017-085</u>	Conseil d'Administration du CCAS Fixation du nombre de membres et élection des membres
-------	---------------------------------	---

Monsieur le Maire explique qu'il convient de revoir la composition du Conseil d'Administration du CCAS. Il propose que le nombre de membres soit ramené de 12 à 10. Cela n'empêche pas le Conseil d'Administration de faire appel aux bénévoles pour l'organisation d'événements festifs.

Le Conseil Municipal par :

- **18 Voix POUR**
- **1 Voix CONTRE (M Jean FOULIER)**
- **0 Abstention**

✚ **DECIDE** de fixer à 10 le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS, étant entendu qu'une moitié des membres sera désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par Monsieur le Maire.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres désignés par le Conseil Municipal au scrutin de liste

Sont déclarées élues à l'unanimité :

Mme Véronique CONTY

Mme Félicie CLAUDIN

Mme Annie-France ATTARD

Mme Andrée VACHER

Mme Maryline REVOLAT

N° 06	<u>Délibération n° 2017-086</u>	Participation aux frais de fonctionnement du CMS de Bourgoin-Jallieu Signature de l'avenant 4
-------	---------------------------------	--

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que par délibération signée en 2012, il avait été décidé que la Commune participerait financièrement aux frais liés à la visite médicale des enfants de la Commune inscrits au centre médico scolaire de Bourgoin (visite médicale au collège).

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°4 à la Convention relative à la participation financière de la Commune de Valencin aux frais de fonctionnement du CMS de Bourgoin-Jallieu

Le coût pour les 306 enfants inscrits en 2015 s'élève à 177,48€ (soit 0.58€ par élève).

N° 07	<u>Délibération n° 2017-087</u>	SEDI – Construction du restaurant scolaire- Extension du réseau d'électricité
-------	---------------------------------	--

Monsieur JULLIEN explique qu'une extension du réseau d'électricité est nécessaire afin d'alimenter le futur restaurant scolaire. Une étude a été réalisée par le SEDI pour connaître le coût du projet et la participation restant à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal, ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ↳ **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement prévisionnels de l'opération, à savoir :

Prix de revient	:	21 434 €
Financements externes :		17 828 €
Participation de la Commune :		3 606 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)		

- ↳ **PREND ACTE** de la participation aux frais du SEDI pour 204 €

N° 08	<u>Délibération n° 2017-088</u>	SEDI – Eclairage Public Changement des luminaires
-------	---------------------------------	--

Monsieur JULLIEN explique aux membres du Conseil que le SEDI à la demande de la Commune a réalisé une étude pour le remplacement des luminaires présents sur la RD 53 qui ne sont plus aux normes.

Une première tranche de remplacement interviendra en 2018 selon chiffrage ci-dessous énoncé.

1 – le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à	92 718 €
2 – le montant total des financements externes serait de	42 018 €
3 – la participation aux frais du SEDI s'élève à	2 870 €
4 – la contribution aux investissements s'élèverait à	47 831 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ↳ **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement prévisionnel de l'opération, à savoir :

Prix de revient	:	92 718 €
Financements externes :		42 018 €
Participation de la Commune :		50 701 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)		

- ↳ **PREND ACTE** de la participation aux frais du SEDI pour 2 870 €

- ↳ **PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 47 831 € (pour un paiement en trois versements : acompte de 30%, acompte de 50% puis solde).**

N° 09	<u>Délibération n° 2017-089</u>	ENEDIS – Convention de servitudes
-------	---------------------------------	--

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ↳ **APPROUVE** le contenu du projet de convention de servitude de passage de canalisation en souterrain sous la parcelle AD 1139, propriété de la Commune pour permettre l'alimentation électrique des logements sociaux en cours de construction.

- ↳ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Convention

N° 10	<u>Délibération n° 2017-090</u>	Budget Eau Potable Décision Modificative n°1
-------	--	---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ↓ **DECIDE** d'apporter les ajustements suivants aux crédits inscrits au budget eau potable 2017 afin de régulariser des écritures comptables (annulation d'un titre émis sur 2016 pour réinscription en 2017)

Section de fonctionnement

	Dépenses	
	Diminution crédits	Augmentation crédits
Chapitre 022	2 500 €	
TOTAL Chapitre 022	2 500 €	
Chapitre 011 Art 627	1 400 €	
Chapitre 011 Art 6063	400 €	
TOTAL Chapitre 011	1 800 €	
Chapitre 67 Art 673		4 300 €
TOTAL Chapitre 67		4 300 €
TOTAL GENERAL	4 300 €	4 300 €

Questions diverses

Restaurant scolaire et Garderie Périscolaire

Le projet avance et le retard pris en début de procédure a été largement rattrapé.

La consultation des entreprises est en cours. Elle s'achèvera le 2 Octobre prochain. Il est proposé d'afficher dans le hall de la Mairie et également au restaurant scolaire le projet. Le démarrage des travaux est prévu pour Novembre 2017. Durée 12 mois.

Accès bâtiments :

Jean-Louis CIANFARANI indique que la mise en place des badges pour contrôler les accès de certains bâtiments communaux est quasiment achevée. Le chantier avait pris du retard du fait de l'entreprise. Les badges devraient être remis aux associations lors de la réunion organisée pour l'élaboration du calendrier des fêtes 2018.

Urbanisme

M SERTIER indique que la Commune a fait le choix d'engager une procédure de modification de son PLU afin de répondre aux exigences des services de l'Etat. La notice explicative est en cours de finalisation en collaboration avec l'avocat, conseil de la Commune, et le cabinet d'urbanisme.

Monsieur le Maire ajoute que du fait de la saturation de la station d'épuration et sur demande des services de l'Etat, les possibilités de construire seront bloquées jusqu'au démarrage des travaux de la nouvelle solution de traitement des effluents de la Commune (nouvelle station ou SIAVO)

Action sociale

Andrée VACHER indique que la distribution des colis de Noël interviendra le 16 décembre prochain. Le repas des anciens aura lieu le 21 Octobre prochain au Foyer Montagnon. Enfin un marché de Noël organisé par le CCAS de Valencin se déroulera le 3 décembre 2017 de 10h à 18h00 au Gymnase.

Travaux voirie

M JULLIEN indique que les travaux de mise en sécurité de la RD 53 dans la traversée du Village et l'aménagement de la Place du Foyer Montagnon ont débuté le 18 septembre dernier.

Le surpresseur dans le quartier de Bramfaim est en service depuis le 5 septembre dernier. Le Chemin de la Combe est fermé pendant trois semaines depuis son intersection avec la Route de Lyon et jusqu'à son

intersection avec la Route du Corbet pour permettre le renouvellement d'une partie de la conduite d'eau potable (dans le cadre du renouvellement du patrimoine) et la réfection de l'enrobé.

Subventions

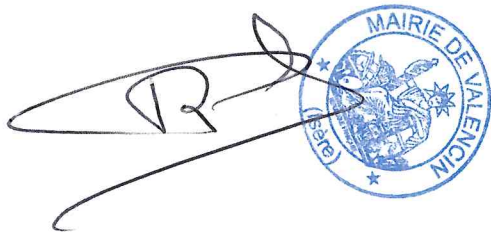
Monsieur le Maire indique que la CCCND validera lors de son prochain conseil communautaire le principe d'octroi d'un fonds de concours de 150 000€ au profit de la Commune de Valencin pour la construction du Restaurant Scolaire et de la Garderie Périscolaire (déblocage à la fin des travaux). Il indique également qu'une somme de 33 000€ devrait être allouée à la Commune au titre du contrat de ruralité conclu entre la CCCND et l'Etat pour l'aménagement de la Place du Foyer Montagnon.

Vidéosurveillance

Monsieur JULLIEN sollicite les membres du Conseil afin que le dossier de vidéosurveillance soit pris en charge par un ou deux élus. M SOULIER et M CIANFARANI se proposent pour piloter ce dossier.

Séance levée à 21h15

Le Maire, Robert PARISET

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Pariset', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VALENCIN' around the top and '1936' at the bottom, with a central emblem featuring a figure holding a staff and a cross, flanked by two stars.